

ANNEXE 3 : Liste des types d’habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE32034 – “ Bois Massart et forêts de Sivry-Rance ”

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d’habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l’estimation de leur état de conservation ; les types d’habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l’évaluation de l’importance du site pour assurer la conservation des types d’habitats naturels d’intérêt communautaire de l’annexe VIII et des espèces d’intérêt communautaire de l’annexe IX et des espèces d’oiseaux de l’annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d’habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l’échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE32034 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Important massif forestier au nord de Chimay, comprenant plusieurs vallons encaissés, le site englobe l’Etang du Moulin au lieu-dit "Prés des Forges" à Rance, et plusieurs prairies humides et aulnaies alluviales de grand intérêt, notamment en bordure du Ruisseau de Montbliart. Il est constitué de milieux forestiers représentatifs de la hêtraie de l’Asperulo-Fagetum et de chênaies pédonculées sur schistes, présentant de belles populations de Pics noirs et de Pics mars. L’étang du Moulin constitue un site important pour la reproduction et l’hivernage des oiseaux aquatiques (Râle d’eau, passereaux paludicoles, grèbes...) et pour la reproduction des amphibiens. Il offre aussi des mégaphorbiaies bien conservées. On observe également de beaux milieux forestiers alluviaux dans les vallons encaissés, notamment à Montbliart où le Ruisseau accueille, entre autre, la nidification du Martin-pêcheur.

A. Types d’habitats naturels d’intérêt communautaire de l’annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d’habitats naturels d’intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9110	584,49 ha	B	
6510	10,62 ha	C	
3260	3,37 ha	C	
3150	1,40 ha	C	
6430	1,00 ha	C	
91E0*	0,45 ha	C	UG 7

Légende : EC : estimation de l’état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d’abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l’habitat naturel d’intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d’ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum**91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)****B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné**

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	P				C
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	P				C
A027	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette			P	P	-
A030	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire		1-2 i			-
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		P			-
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	2 p				-
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	1 p				-
A238	<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	10-15 p				-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE32034 – “ Bois Massart et forêts de Sivry-Rance ”.

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN